

**11 juillet 1944 : Chatillon.  
Odette Mathieu et Raymond Lanel (frère et sœur).**

Elle est arrêtée par les Allemands près du barrage dressé à la Crotte alors qu'elle se rendait à Chatillon. Elle a été conduite devant un officier qui lui aurait reproché de faire partie du maquis car elle était vêtue d'un blouson de toile crème. Ce vêtement d'après les Allemands provenait du maquis. Malgré ses dénégations et ses prières, Mme Mathieu s'était mise à genoux et demandait grâce en raison de ses deux enfants en bas âge.

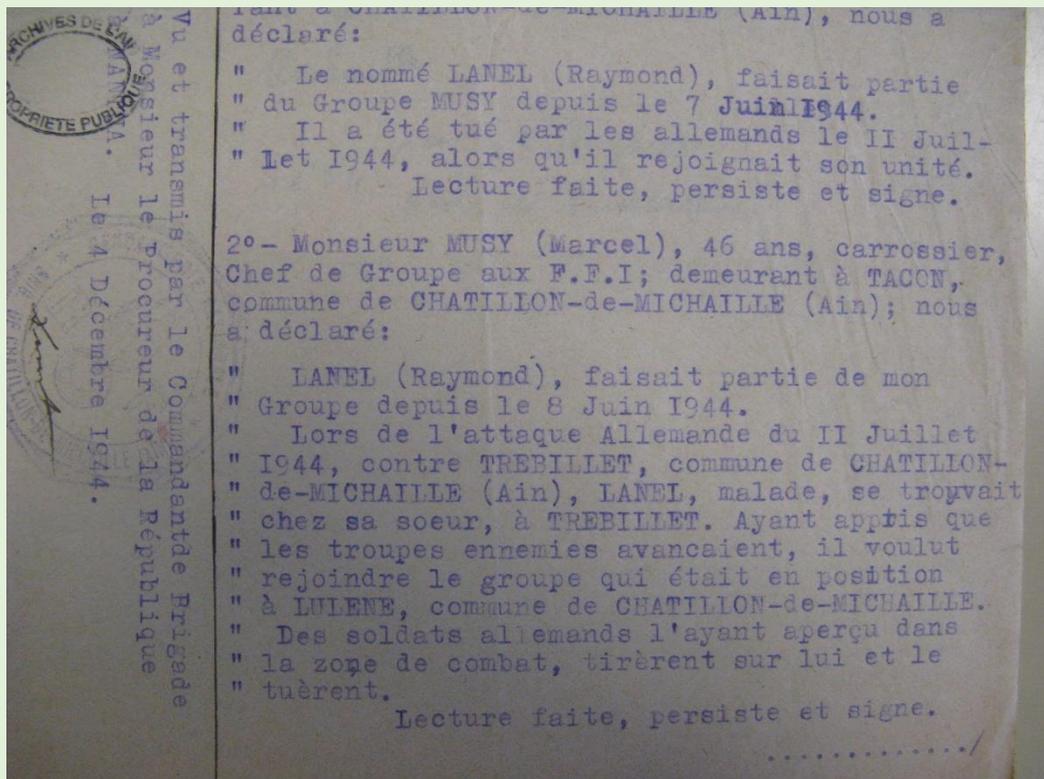


Elle a été sauvagement abattue d'un coup de revolver.

**Madame Mathieu** n'avait jamais fait partie du Maquis. Morte pour la France (Dossier n° 555029)

(Odette Lanel, née à Champfromier le mars 1919, fille de Louis Philippe et de Marie Julie Roy, cultivateurs au Collet. Mariage à Saint Germain le 11 janvier 1935 avec Paul Camille Mathieu. Deux enfants. Demeurant à Trébillet).

Au même instant son frère Mr Raymond Lanel qui se trouve dans un champ proche est tué à coups de fusils mitrailleurs.



Les corps des victimes restèrent plusieurs jours à l'endroit où elles ont été abattues, les allemands ayant refusé jusqu'à leur départ, l'autorisation de les inhumier.

Déclaration de Mr Marcel Musy : « Raymond Lanel faisait partie de mon groupe depuis le 8 juin 1944. Lors de l'attaque allemande, malade il se trouvait chez sa sœur à Trébillet ; ayant appris l'avancée allemande il voulut rejoindre le groupe qui était en position à Chatillon. Aperçu par les allemands dans la zone des combats, ils tirèrent sur lui et le tuèrent. »

Rapport de la gendarmerie de Chatillon : 1/ Déclaration de Mr Geytard Adolphe, 44 ans :

Le II Juillet 1944, lors de l'attaque allemande de TREBILLET, commune de CHATILLON-de-MICHAILLE, contre les F.F.I., madame MATHIEU se trouvait sur la route nationale n° 84, à proximité du barrage de la Crotte. Elle se rendait à CHATILLON-de-MICHAILLE. Elle a été rencontrée par les premiers éléments allemands qui l'ont arrêtée.

Elle a été conduite devant un Officier qui se trouvait près du passage à niveau de la Crotte. Là, d'après les dires, on lui aurait reproché de faire partie du "MAQUIS", parce qu'elle était vêtue d'un blouson de toile crème. Ce vêtement, d'après les allemands provenait du "MAQUIS".

Malgré ses dénégations et ses prières, (Madame MATHIEU s'était mise à genoux et demandait grâce en raison de ses deux enfants en bas âge elle a été sauvagement abattue d'un coup de revolver.

Madame MATHIEU n'avait jamais fait partie du "MAQUIS".

2/ Déclaration de Mr Georges Thivant, commerçant à Chatillon.

Le II Juillet 1944, j'ai <sup>été</sup> réquisitionné par les allemands, et, avec plusieurs hommes de la localité, j'ai dû travailler à la démolition de barrages construits sur la route nationale n° 84 par les F.F.I.

Me trouvant près du passage à niveau de la Crotte j'ai vu des soldats allemands ramener une femme qu'ils avaient trouvée à proximité du barrage.

J'ai entendu un adjudant la questionner sur ses relations avec le "MAQUIS", car cette personne portait une veste d'homme, et ce gradé soutenait qu'il s'agissait d'effets du "MAQUIS".

Malgré ses dénégations et ses prières, cette femme le suppliant de ne pas la tuer parce qu'elle avait deux enfants en bas âge, cet allemand lui tira à bout portant une balle de revolver.

J'ai su par la suite que cette femme se nommait madame MATHIEU.

Lecture faite, persiste et signe.